



Mairie de
HARCY

N° 31

BULLETIN D'INFORMATION



Permanences Mairie
Lundi : 17H30 - 18H30
Jeudi : 17H30 - 18H30
Vendredi : 16H30 - 17H30



Directeur de la publication : Joel Richard
Redacteurs: Grandmaire S, MM Pierson H, Joel Richard
Photographie : M Bourguin
Tirage : 200 exemplaires
Imprimé par la mairie de Harcy

EDITO DU MAIRE

Ce début de saison estivale s'annonce beau et agréable, peut-être un peu chaud quelquefois.

Je vous souhaite de passer cet été à la maison ou en vacances dans le calme et la sérénité.

Une information de la fin du printemps a alerté le conseil municipal : dans le sud ouest, un tilleul dans une cour de récréation a été déraciné et blessé deux enfants .Nous avons fait le rapprochement avec la situation à Harcy et avons décidé d'abattre les 3 tilleuls déjà âgés (tronc creux et grosses branches mortes) à proximité de l'école.

Pour ce qui est du programme 2019 des travaux : la route de la poule noire a été refaite dans sa partie défectueuse et l'ancien terrain de tennis est réaménagé en city-park et d'ors et déjà les enfants y ont accès.

L'enfouissement de l'électricité à moyenne tension est commencé et devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année (rue du chat noir, RN 43 et rue haute).

Enfin, le ralentisseur prévu rue haute n'a pas été accepté par le conseil départemental, mais ce n'est que partie remise et nous allons faire d'autres propositions.

Les associations et l'ADMR ont pris possession des nouveaux locaux dans le passage St Martin.

La commission des maisons fleuries est passée comme a l'accoutumé début juillet.

Bien à vous,

Le Maire

PISCINE Cet été

Le centre aquatique de Rocroi est un centre couvert ouvert toute l'année. La piscine des Ardennes dispose de trois bassins dont un d'une profondeur de 3,40 m, d'une pataugeoire pour les plus petits et d'un toboggan de 36 mètres de long. L'espace bien-être de la piscine est équipé d'un sauna et d'un jacuzzi.

De nombreuses activités aquatiques y sont programmées toute l'année

- **Cours d'aquagym,**
- **Leçons de natation,**
- **Cours aquabike,**
- **Club adultes,**
- **Activités pour adolescents...**

Différents tarifs y sont appliqués pour les extérieurs et les locaux : entrées individuelles, visiteurs, tarifs réduits, **cartes de 10, 20 et 30 entrées**, etc. Pour les enfants de moins de 3 ans et pour les visiteurs, l'entrée est gratuite.

A noter :

- **Bonnets de bain obligatoires,**
- **Shorts de bain interdits.**
- **Horaires d'ouverture de la piscine à Rocroi**

Mer. 10/07 (Vacances d'été)	Ouvert de 9h à 19h15
Jeu. 11/07 (Vacances d'été)	Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h15
Ven. 12/07 (Vacances d'été)	Ouvert de 9h à 19h15
Sam. 13/07 (Vacances d'été)	Ouvert de 9h à 19h15
Dim. 14/07 (Vacances d'été)	Ouvert de 9h à 19h15
Lun. 15/07 (Vacances d'été)	Ouvert de 9h à 19h15
Mar. 16/07 (Vacances d'été)	Ouvert de 9h à 19h15

Infos diverses : La fanfare de Rimogne répète depuis peu tous les Mercredi de 18h à 20h Passage Saint Martin

BUDGET MUNICIPAL 2019

EXCEDENT FIN 2018 : **799 812€**

ANNEE 2019

- .CHARGES DE FONCTIONNEMENT*** ***416 520***
- .RECETTE FONCTIONNEMENT*** ***616 260***
- .DEPENSES INVESTISSEMENT*** ***212 920***
- .RECETTE INVESTISSEMENT*** ***74 000***

EXCEDENT PREVISIONNEL de
L'année 2019 ***60 820***

.EXCEDENT CUMULE PREVU 2019 **860 632 €**

Il convient de noter que le coût du passage ST MARTIN est entièrement comptabilisé.

A préciser que nous avons reçu une dotation de 31 324€ du triage forestier d'Harcy

<i>Principaux investissements 2019</i>
--

<i>Achats illuminations Noël</i>	<i>10 000</i>
<i>Aménagement de l'éclairage place ST Martin</i>	<i>30 000</i>
<i>Achat d'un véhicule utilitaire de remplacement</i>	<i>10 000</i>
<i>Enfouissement des lignes moyennes tensions</i>	<i>20 000</i>
<i>Réfection sol du terrain de tennis</i>	<i>10 000</i>
<i>Aménagement d'un CITY-PARK</i>	<i>18 000</i>
<i>Pose d'un ralentisseur (à l'étude)</i>	<i>28 000</i>
<i>Achat de terrains</i>	<i>25 000</i>
<i>Réserve (imprévu)</i>	<i>20 000</i>

Travaux

Poursuite de l'enfouissement des lignes moyennes tensions :



Réfection sol du terrain de tennis et réaménagement d'un
CITY-PARK



Achat de terrains et recherche de terrains à bâtir et viabilisation

Le lotissement de la rue du Caporal Moulin se termine avec la construction d'un dernier pavillon. La rue possède un parking aménagé près du giratoire



Réfection de la chaussée, chemin de la poule noire vers Murtin Bogny.



Agenda du 1^{er} semestre 2019

Janvier : Présentation des vœux de la Mairie



19 JANVIER : GALETTE DES ROIS (arbitres)

Février 2019:

La corrida de la chandeleur est devenue le rendez-vous sportif d'Harcy. Cette 3^{ème} édition s'est déroulée **Samedi 3 Février**. Sous une atmosphère froide mais chaleureuse, 27 enfants ont pris le départ pour des parcours allant de 800 à 1600m.

Résultats enfants :

Ecole d'athlétisme filles : 1^{ère} Garance Martin, 2^{ème} Manon Pamart, 3^{ème} Victoire Kotarba Richard

Ecole d'athlétisme garçons : 1^{er} Amaury Jacinto, 2^{ème} Raphaël Dié, 3^{ème} Germain Bourguin

Minimes : 1^{ère} Romane Bau, 2^{ème} Noa Bournonville, 3^{ème} Octave Cospin

Benjamins : 1^{er} Matheis Jacinto, 2^{ème} Mathis Canard, 3^{ème} Thomas Delafaite

Poussins garçons : 1^{er} Tom Portebois, 2^{ème} Titouan Bournonville, 3^{ème} Noa Martin

Poussins filles : 1^{ère} Pauline Bau, 2^{ème} Rose Podolski, 3^{ème} Amandine Vogt





Puis, entre esprit convivial et compétition, c'est au tour des 87 adultes de commencer la course de 9kms.

Résultats adultes :

Hommes : 1^{er} Yannick Thierry (32'17), 2^{ème} Nicolas Bissière (32'43), 3^{ème} Brian Tailleur (33'52)

Femmes : 1^{ère} Jennifer Tribut (36'25), 2^{ème} Lauriane Legrand (40'20), 3^{ème} Audrey Przylecki (44'45)

Merci à Pascal Bournonville et Guillaume Pamart d'avoir bien entouré les



coureurs.

Cette manifestation permet de récolter un bénéfice non négligeable qui profitera au groupement scolaire. Merci aux bénévoles ainsi qu'aux 3 mairies.

Mars :

Dimanche 03 Mars : Loto du foyer, sous la houlette d'une nouvelle animatrice : Evelyne Colinot.

Samedi 16 Mars,

La Saint Patrick a été organisée par le foyer pour tous pour la deuxième année consécutive.



Tous les habitants du village et alentours étaient conviés...même celui qui ne s'appelait pas Patrick.



Au total, c'est une centaine de personnes qui ont mangé la choucroute et danser sur la musique de Air 2 rien.

Dimanche 24 Mars,

L'association culturelle et de loisirs a organisé un vide armoire.

Soixante tables ont été réservées.

On pouvait trouver de quoi se restaurer sur place.



Avril : Chasse aux œufs à l'Arboretum :



Lundi 22 Avril, le club nature a invité tous les enfants du village à participer à une chasse aux œufs à l'arboretum. A partir de 14h00, une vingtaine d'enfants munis d'un panier s'est lancée à la recherche d'œufs en chocolat sous le regard bienveillant de leurs parents et de Brigitte Bernard.

Puis, pour terminer cet après- midi, avec un bel esprit de convivialité, tout le monde a pu assister à un spectacle de marionnettes « Le comic show rigolo » offert généreusement par la Cie magic podium. Nous pourrons d'ailleurs les retrouver lors du festival mondial de la marionnette à Charleville-Mézières.

Un grand merci à Brigitte Bernard ainsi qu'aux enfants d'avoir décoré le village à cette occasion.

Mai :

Samedi 5 mai, le relais équestre de Harcy a organisé son 30^{ème} rallye. C'est une randonnée fléchée pour cavaliers et attelages d'environ 20 kms. La soixantaine de participants pouvait se restaurer à la salle Camille Mauperon.



Cette association a déjà 28 ans d'existence. La secrétaire Floriane Rombeau est le bras droit du président

Francis Blin depuis le début. Mais c'est sans compter aussi sur l'aide de nombreux bénévoles comme Lydie Lérot et Luc Cochard qui participent entre autre à la décoration de l'église lors de la Saint Hubert.



Quelques dates à retenir :

24/25 août : Concours d'attelage de Donchery

1/2 septembre : Rallye de Sury

8/9 septembre : Foire de Sedan

19 octobre : Saint Hubert à Harcy



Le 8 Mai : commémoration de la victoire

La cérémonie commémorative du 8 mai 1945, qui marque la fin de la seconde guerre mondiale, a rassemblé les anciens combattants, la municipalité et des habitants devant le monument aux morts.

Après le dépôt de gerbes, à 9h 30, en mémoire des nombreuses victimes. La lecture du message des anciens combattants et du ministère des armées s'est déroulée à l'abri passage Saint Martin, à l'issue de la cérémonie, tous se sont retrouvés pour un vin d'honneur en salle Camille Mauperon



Vendredi 24 Mai :

Comme chaque année, l'école d'Harcy et de Sormonne a organisé son cross. C'est une épreuve à laquelle tous les élèves participent, de la TPS au CM2. Le parcours se situait autour de l'école à Sormonne.

Après cet effort, tous les participants étaient attendus à l'arrivée avec un goûter et une boisson.

Bravo à eux, ainsi qu'aux bénévoles sans qui toutes ces manifestations ne pourraient avoir lieu.

TPS filles : Renault Thea

Garçon : Vanzella Charly
Renault Theo
Pollet Lilian

PS filles : Donnet Zoé
Tinois Maëlys
Mous Erhellyne

Garçon : Witas Axel
Berenger Maurice
Delorme Axel

MS filles : Saude Flavie
Bourdinère Lilou
Picard Gloor Victoria

Garçons : Varoquiez Arthur
Nicolas Clément
Vambrensegem Maxime

GS filles : Fernandez Dias Chloé
Maurice Valentine
Rolet Jeannesson Pauline

Garçons : Delforge Gabriel
Loison Timmy
Lamorlette Mattia

CP filles : Manon Pamart
Champenois Gaëtanne
Woelfler Emma

Garçons : Tinois Mathis
Witas Maël
Tulipani Tino

CE1 filles : Danais Juliette
Marlette Margaux
Vanhecke Camille

Garçons : Portebois Ugo
Renaut Lorich
Pailla Simon

CE2 filles : Saude Faustine
Vambrensegem Anais
Nicolas Coraline

Garçons : Legrèle Arthur
Plisson Andy
Lebrun Benjamin

CM1 filles : Podolski Rose
Labilloy Emy
Canard Lucie

Garçons : Oldani Nohan
Leclere Alexandre
Maréchal Prudhomme Sacha

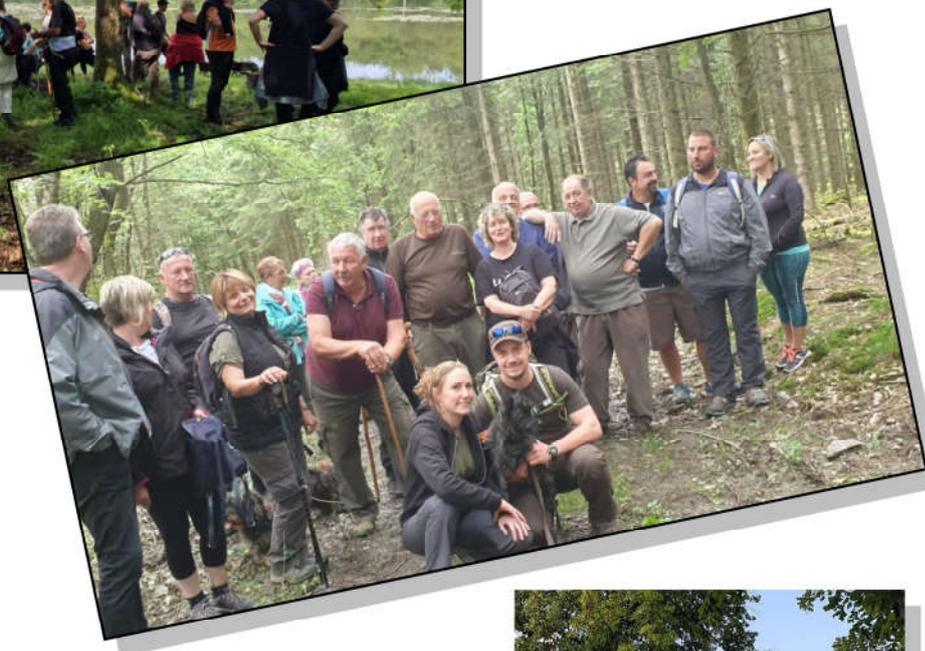
CM2 filles : Podolski Angèle
Bau Pauline
Cantoni Axélie

Garçons : Portebois Tom
Pamart Clément
Danais Victor



Dimanche 9 juin : Marche organisée par le foyer pour tous :

Par une journée agréable, une trentaine d'adultes et 4 enfants se sont donnés rendez-vous dans les petits arbres pour une marche d'une douzaine de kilomètres, animée par Joël Portebois



15 et 16 Juin : Fête Patronale



Samedi 15 Juin, 27 doublettes se sont engagées pour disputer le traditionnel concours de pétanque organisé par l'association de pêche de Doby. Les vainqueurs se sont partagés 75€. Samedi soir, organisée par la

jeunesse, la fête a pu commencer en musique avec Dj Traxx jusque tard dans la nuit. Dimanche après-midi, les villageois se sont retrouvés sur la place pour boire un coup, surveiller les enfants aux manèges et écouter chanter l'orchestre Méga Dance.



Dimanche 30 Juin :

Pour cause de canicule, la sortie pêche des amis de Doby a du être annulée.

Mercredi 03 Juillet : Remise en place du panneau racontant l'histoire de notre Arboretum. Cette année, un goûter a été organisé, sous les arbres au Mont lieu, afin de fêter l'événement.



Dimanche 14 Juillet : Fête Nationale :

La Mairie, comme tous les ans, a invité les harçouilles à un repas BBQ convivial à 1 €. Temps mitigé oblige, le repas s'est tenu dans le passage Saint Martin et c'est avec la participation des bénévoles du foyer pour tous que 165 personnes ont participé aux jeux de quilles, balades en calèche gratuites proposées par le relais équestre, ainsi qu'aux jeux de boules et animations pour enfants.



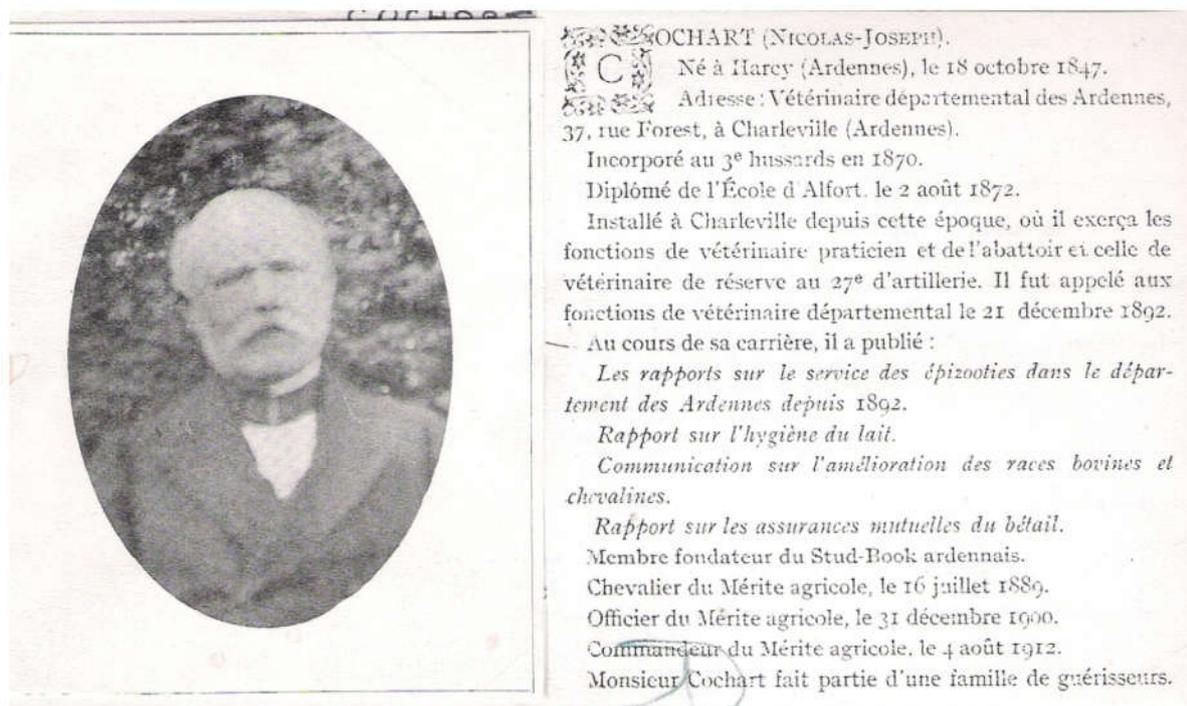
HARCY : Une histoire de famille

Au XI^{ème} siècle un terrain est offert par les seigneurs de Rumigny aux moines de ST Nicaise de Reims qui le font défricher par les manants de la terre des Pothées et les premiers habitants s'y installent en 1159 dans la villa de terris Arsis (village des terres brûlées en latin). Le nom évoluera pour devenir Harcy. Au cours du XVIII^{ème} siècle la population augmente sensiblement jusqu'à compter 73 feux en 1734. Il semblerait qu'en 1856, 868 personnes y avaient élu domicile. Ces variations sont justifiées par les activités économiques, celles des ardoisières en particulier. Ces chiffres nous ont été fournis par les registres paroissiaux pour la période de 1545 à septembre 1792 et depuis nous pouvons consulter les registres d'état civil en Mairie. Aujourd'hui nous sommes un peu plus de 500.

Lorsque nous établissons la généalogie de nos familles, nous devons nous contenter de remonter jusqu'au XVI^{ème} siècle dans le meilleur des cas : cela dépend des prêtres de la paroisse qui parfois mettent un point d'honneur à nous préciser le métier, le caractère, la particularité physique de nos ancêtres.....Nous savons par exemple que le premier **COCHART** mentionné, Nicolas Cochart dit Riquet, était un laboureur, c'est-à-dire un paysan aisé possédant terre et matériel et qu'il vécut de 1650 à 1703.

Les descendants de Nicolas n'ont pas tous été cultivateurs : Un Jean fut aubergiste, un Jean Pierre fut écaillé (= ardoisier) vers 1750 et pour forger l'âme du village une autre Jean devint

maréchal-ferrant vers 1720. Sa descendance maintint l'activité avant de la confier à des cousins. Cette 1^{ère} tranche des Cochart s'éteint en 1796 sous la 1^{ère} République. C'est celle du frère de Riquet, Iette qui reprend le flambeau et qui va maintenir la forge allumée jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. Jean-Baptiste y succède à Jean-Baptiste(!). Ensuite, Isidore Félix compagnon du tour de France transmettra la forge au dernier maître des lieux : Valère. Puis l'activité agricole se raréfie, les chevaux de trait ne sont plus ferrés et sont mis au chômage. Après avoir pendant quelque temps fabriqué des pièces pour l'usine RICHIER de Charleville la forge s'éteignit et devint un bâtiment communal, tandis que le matériel était partagé entre le Musée de la forêt de Renwez et le Musée de la métallurgie ardennaise de Bogny sur Meuse où il est toujours visible.



Dans cette famille Il y eut bien quelques originaux comme-dixit le registre paroissial- l'orateur municipal Jean-Louis, Joseph dit la commère ou Jean-Louis dit « beau louis » qui meurt hélas dans la mendicité en 1845, mais en général au XIX^{ème} siècle les **COCHART** se transmettent la valeur du travail : Jean-

Nicolas fut horloger, Calixte fut meunier, Nicolas Joseph et Georges Achille étaient vétérinaires sans parler des militaires et des douaniers.

Cette famille étoffée et nombreuse finit par mériter la reconnaissance des citoyens qui élirent Jules Adolphe, géomètre, Maire de Harcy en 1861. L'influence de ce groupe est aussi le résultat de nombreux mariages interfamiliaux. C'est ainsi que Jean Baptiste, Félix Portebois épousa Marie Joséphine Cochart en 1809 tandis que Nicolas Joseph Cochart épouse en 1840 Pauline Marie Damperon ou encore que Jean Baptiste Lahure partage sa vie avec Marie Hyacinthe Augustine Cochart en 1835.

Aujourd'hui Harcy s'enrichit de nouveaux venus tandis que certains sont partis surtout au cours du XXème siècle. Le 1^{er} à miser sur une vie ailleurs fut Emmanuel Cochart qui s'expatria à Haybes en 1861 pour y vendre du vin. Les Cochart ont fini par s'éparpiller en fonction de leurs activités (pharmacien, gendarme mobile, plusieurs officiers de marine, Agnès interne en médecine (victime d'un accident en 1972).

D'autres ont cédé au mirage de régions plus lointaines : la région rémoise, le calvados ou le Canada du Nouveau Brunswick.

**Hubert
LAHURE**



Né le 13/02/33 à Harcy (08)
Profession : Retraité de l'Education Nationale
Employeur :
Déjà maire : 1989
Adresse : 48, rue Haute
08150-Harcy

Les **LAHURE**, eux, ont décidé de rester : ils sont les descendants par alliance de la branche Iette des Cochart. C'est Marie Hyacinthe Augustine Cochart qui attire le 1^{er} Lahure, Jean Baptiste Joseph (1816-1861). Depuis ils enrichissent l'arbre généalogique de la population en lui donnant de nouvelles branches : Théodore Edmond épouse Melle Loiseau, son fils Edmond partage sa vie avec Elise Paris. Après lui, Jean Lahure et Germaine Cochard (avec un d, cette fois) ont 3 enfants dont 2 qui demeurent encore à Harcy : Hubert époux de Françoise Grafteaux et Yves veuf de Thérèse Chopplet. Cette lignée est depuis moins longtemps dans le village mais suffisamment pour offrir un maire à notre municipalité : Hubert fut maire de 1989

Jean-Claude BEAURAIN

PS : Merci à Vincent Cochart petit-fils de Valère qui est actuellement au service des sports de la mairie de Charleville-Mézières. C'est lui qui a donné à la famille Lahure l'arbre généalogique de sa famille, résultat des recherches de son père Hubert et sa tante Josette.

Je remercie d'avance les familles qui pourraient à l'image de Vincent me donner des renseignements concernant leur arbre généalogique pour de prochains articles.

VIE DE L'ECOLE

Plusieurs actions ont été menées au cours de la 2ème période sur les écoles d'Harcy, Lonny et Sormonne.

Tous les jeudis, la classe des TPS/PS était ouverte aux parents pour participer à différents jeux de société et ainsi montrer que ceux ci sont indispensables dans l'apprentissage de l'enfant, L'action sera certainement reconduite l'année prochaine.

Le 25 Janvier, les enfants de primaire sont allés voir Mia et le lion blanc au cinéma Métropolis de Charleville.

Le 25 Mai, les TPS/PS sont allés à l'arche de Noé, ferme pédagogique située à Eteignières. Après avoir passé du temps avec les animaux, les TPS/PS ont fait des plantations ; les MS/GS ont créé du fil à l'aide de la laine de mouton ; et les GS/CP ont fait de la confiture.

Le 7 Juin, les écoliers de Sormonne ont chanté avec le printemps. Puisque la météo était douteuse, ils n'ont pas défilé dans les rues du village mais une chorale et un goûter ont tout de même été organisé.

Le 27 Juin, les élèves de primaire devaient se rendre au château de Sedan et au musée du feutre. Mais cette fois ci, la sortie a été annulée à cause des fortes chaleurs. Ce n'est que partie remise.

Et pour finir l'année en beauté, le 29 Juin a eu lieu de kermesse de fin d'année. Sous un soleil de plomb, les enfants ont dansé différentes chorégraphies sur le thème du cinéma.





Le syndicat des écoles a offert, à la demande des enseignants, un parc informatique de 15 tablettes et 12 ordinateurs portables pour 2 classes mobiles. C'est un achat qui s'avère indispensable à l'adaptation des nouvelles techniques informatiques.

Grâce à plusieurs subventions :

Les bibliothèques des 2 sites ont été mises en place.



Un important changement se fera ressentir pour la prochaine année scolaire. Suite au départ de nombreux élèves vers le collège, une classe a malheureusement fermée. Ainsi, le contrat de Jacqueline ne sera plus reconduit et Mme Gracia partira pour l'école de Tournes.

A cette occasion, un pot a été organisé pour les remercier de tout leur travail fourni et leur souhaiter une bonne continuation,

Pour la rentrée de Septembre 2019, les répartitions se feront de la manière suivante :

Sur le site de Sormonne : TPS/PS/MS avec Mme Nicolas
MS/GS avec Mme Gobin

Sur le site d'Harcy : CP/CE1 avec Mme Pion
CE1/CE2 avec Mme Moschetti
CE2/CM1 avec Mr Podolski
CM1/CM2 avec Mme Orsini

MANIFESTATIONS
du second SEMESTRE 2019

1^{er} Septembre : BROCANTE

***19 Octobre : Fête de la saint HUBERT organisée par le club
Equestre***

***Le 31 Octobre : Fêtons Halloween avec les enfants et le Club
Nature du Foyer pour tous***

***Le 21 Novembre : Dégustation du Beaujolais organisée par
le foyer pour tous***

Le 30 Novembre : Repas du CCAS des anciens

Le 08 Décembre : Fête de Saint Nicolas avec les enfants

***Le 31 Décembre : Réveillon du jour de l'an organisé par le
Club de marche***

Janvier 2020 : Vœux de la mairie

Vie des associations : le relais équestre

Une jument chez les Vignerons de Servion

ROUVROY-SUR-AUDRY Les vignerons de Servion ont procédé à la taille de la vigne aidés par la jument Victoire.



La jument Victoire est championne d'attelage de la région Grand-est et a été récompensée lors de plusieurs confrontations d'élevage.

La saison a commencé dans les vigneronnes de Servion par un grand moment, celui de la taille printanière. Abandonnée à elle-même, la vigne avait retrouvé son état naturel, celui d'une liane à la croissance continue. Ce samedi par un temps idéal, une bonne cinquantaine de participants dévoués et passionnés se sont retrouvés autour de Benoît Renard, président de l'association des Vignerons de Servion.

Les premiers conseils de base donnés, les bénévoles se sont affairés avec beaucoup d'énergie à éliminer les rameaux faibles et stériles pour laisser toute l'énergie de la souche aux rameaux futurs porteurs de grappes. Si certains tailleurs avaient la main verte et n'hésitaient pas, d'autres

avaient le sécateur plus indécis. Pour aider ces derniers, la présence des cinq vignerons marnais distribuant leurs conseils avisés était appréciée.

"On est là que pour le plaisir, et pour faire valoir la puissance, la docilité et la douceur du cheval Ardenais" Francis, président du Relais d'équestre d'Harcy

Les vieux sarments coupés s'entassaient au fur et à mesure dans les rangs et leur ramassage s'imposait. C'est alors, que Victoire, magnifique jument ardennaise de 9 ans, attelée à un ramasse sarments a pénétré dans les rangs étroits. Si Victoire est habituée à

travailler en forêt à débarder des grumes, à mener des attelages dans les concours ou même à conduire un cortège de mariage, ce travail était une première pour l'équipage.

Sandy, sa meneuse avait, à peine besoin de lui donner des ordres, Jonathan à l'arrière de l'attelage gérait la puissance et la force motrice naturelle avec brio. Victoire, docile, a enchaîné les allers-retours avec entrain. « On est là que pour le plaisir », témoigne Francis, président du Relais d'équestre d'Harcy, berceau de Victoire. « Et pour faire valoir la puissance, la docilité et la douceur du cheval Ardenais ». À la fin de cette journée, les 20 ares de l'ensemble du vignoble pinots noirs, chardonnay et auxerrois étaient taillés, liés et dégagés de tous sarments improductifs. ■

ETAT CIVIL 2019

NAISSANCE :

Capucine PAPAGEORGIU née le 16 Janvier 2019

MARIAGE :

***Laurent BOURGEOIS avec Emilie PURASSANTA
Le 22 Juin 2019***

DECES :

PORTEBOIS André le 16 Décembre 2018

THIBAUT Noëlle, épouse MIOTTI le 22 Décembre 2018,

DAMPERON Jacquy le 31 Décembre 2018,

LAIME Serge le 07 Mars 2019,

KEIME Jérôme le 16 Mars 2019,

CHOPINEAUX, veuve COLINOT, Odette le 25 Mai 2019,

BRETON jean Luc le 06 Juin 2019.

RAPPEL DES REGLES DE BRUITS dans les propriétés privées

ARTICLE 10:

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que es travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- **les jours ouvrables: de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00**
- **Les samedis: de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**
- **Les dimanches et jours fériés: de 10h00 à 12h00.**

ARTICLE 11 :

Les propriétaires ou possesseurs de piscine sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient source de gêne pour voisinage.

ARTICLE 12:

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

ARTICLE 13:

Les éléments et équipements des bâtiments doivent être maintenus en bon état, de manière à ce qu'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaisse dans le temps ; le même objectif doit être assigné à leur remplacement.

Les installations de ventilation, de chauffage et de climatisation, Individuelles ou collectives, ne doivent pas être source de gêne au voisinage.

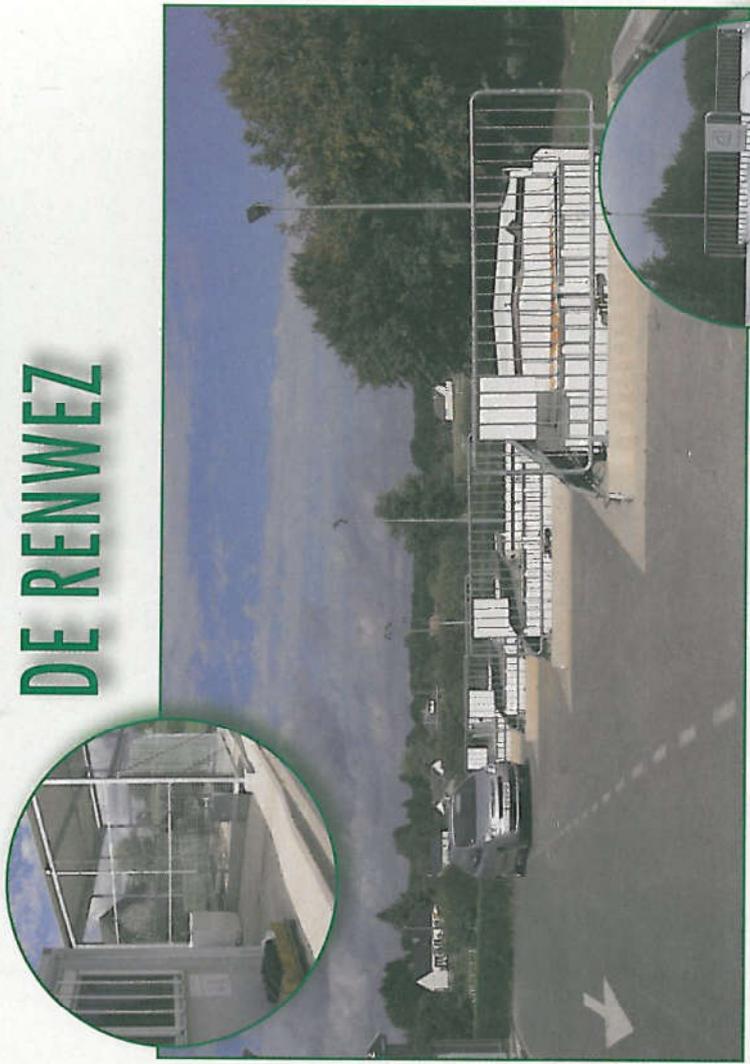
Les travaux ou aménagements, quels qu'ils soient, effectués dans les bâtiments, ne doivent pas avoir pour effet de diminuer sensiblement les caractéristiques initiales d'isolation acoustiques des parois ou éléments constitutifs de l'immeuble ou du bâtiment

Toutes précautions doivent être prises pour limiter le bruit lors de l'installation de nouveaux équipements individuels ou collectifs dans les bâtiments. En cas de plainte, les propriétaires du bâtiments sont tenus d'apporter la preuve de la conformité des locaux. Dans le cas où des alarmes domestiques sont installées, leur déclenchement ne doit pas se faire de manière répétée et intempestive.



6, rue de Montmorency - BP 41
08230 ROCROI
☎ : 03.24.54.59.12
☎ : 03.24.53.25.89
✉ : val.plateau.dardenne@wanadoo.fr

GUIDE DE LA DÉCHÈTERIE DE RENWEZ



DECHETERIE RESERVEE AUX PARTICULIERS



Qu'est qu'une déchèterie ?

Une déchèterie est un espace organisé, clos, propre et gardienné où les usagers peuvent se défaire des déchets qui ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères pour des raisons de volume, de poids ou de par leur nature dangereuse.



Un agent à votre service

Vous ne savez pas exactement dans quelle benne déposer vos déchets ? N'hésitez pas à faire appel à l'agent de déchèterie. Il vous guidera, vous conseillera et vous aidera à bien trier ce que vous avez à jeter. C'est aussi à lui que vous remettrez vos pots de peinture, vos bouteilles d'alcool ou d'acide..., tout ce que l'on appelle déchets dangereux, et qui sont stockés dans une armoire spécifique avant d'être recyclés ou détruits.



Les déchets dangereux acceptés

DECHETS A REMETTRE AU GARDIEN

- Les acides** : Chlorhydrique, sulfurique, nitrique, détartrants WC, viakal.
- Les bases** : Soude caustique, lessive alcaline, ammoniacque, eau de javel, débouche évier ...
- Les solvants liquides** : antirouille, détergents, diluants, détachants, lubrifiants, produits de traitement du bois, essence de térébenthine, White-spirit, acétone, alcool à brûler, produit photo, lave-glace, antigel...
- Les produits pâteux** : colles, vernis, cires, peintures, graisses...
- Les bombes aérosols** : peintures, colles...
- Les phytosanitaires** : insecticides, herbicides, dés herbants, engrais, fongicides, produits de traitement du bois...
- Les produits comburants** : chlorate de soude, eau oxygénée, certains engrais...
- Les emballages** : pots de peinture, lasure, teinture, vernis, colle...
- Les piles** : tous types (boutes, plates, longues, au mercure, au zinc ...)
- Les produits particuliers** : déchets de type arséniés ou mercuriels (thermomètre), néons (tubes ou lampes fluos)...

Et après les déchèteries, que deviennent nos déchets ?



VEGETAUX

Déchets verts
Les tontes de gazon et tailles de haies sont compostées pour fabriquer de l'engrais



HUILES USAGEES

Huiles de vidange
Le raffinage de 3 litres d'huile de vidange récupérée permet d'obtenir 2 litres d'huile neuve.



CARTONS

Grands cartons
Ils sont broyés et retransformés en pâte à papier pour faire de nouveaux cartons.



VERRE

Verre
Concassé et refondu, le verre est recyclé.



GRAVATS

Gravats
Ils sont mis à la décharge de classe 3, réservés aux inertes, ou réutilisés en remblais.



DECHETS TOXIQUES

Déchets dangereux
L'agent de déchèterie les stocke dans une armoire spécifique avant leur recyclage ou leur destruction.



DECHETS DIVERS

Tout venant
S'il ne peut être valorisé, le tout-venant est déposé en centre de stockage des déchets ultimes.



BATTERIES

Batteries
Après régénération, l'acide contenu dans les batteries est réutilisé ; le plomb et le plastique sont recyclés.



METAUX

Métaux
Les métaux sont triés, broyés et refondus pour être réutilisés dans l'industrie (fabrication de tôle pour la sidérurgie, de boîtes de conserve...)



PILES

Piles
Les métaux lourds contenus dans les piles sont recyclés.



TEXTILES

Textiles
Ils sont envoyés en Asie et permettent de récupérer de l'argent et acheter du matériel pour les hôpitaux.



DECHETS ELECTRONIQUES

DEEE (Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques) :
Les différents composants sont récupérés et recyclés.



BOIS

Bois
Le bois est broyé pour le compostage utilisé en chaufferies.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE RENWEZ

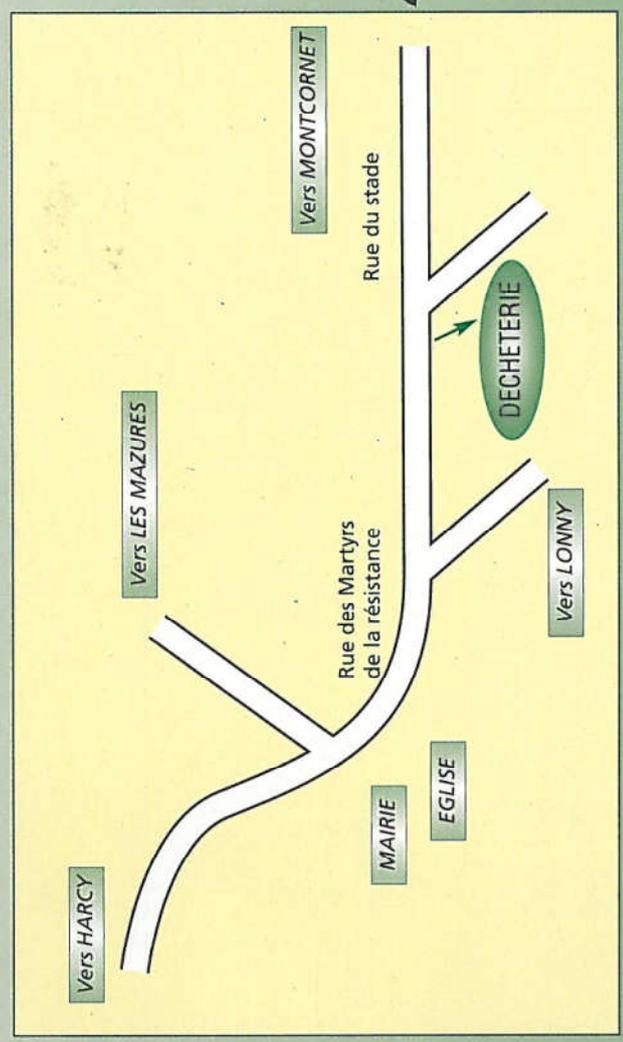
Horaires d'été (du 01/04 au 30/09)

LUNDI	9H-12H et 14H - 18H
MARDI	FERME
MERCREDI	14H - 18H
JEUDI	9H -12H et 14H - 18H
VENDREDI	9H -12H et 14H - 18H
SAMEDI	9H -12H et 14H - 18H

Horaires d'hiver (du 01/10 au 31/03)

LUNDI	13H30 - 17H
MARDI	FERME
MERCREDI	9H -12H et 13H30 - 17H
JEUDI	FERME
VENDREDI	13H30 - 17H
SAMEDI	9H - 12H et 13H30 - 17H

Plan



Que puis-je apporter à la déchèterie ?

DECHETS INTERDITS

- Ordures ménagères
- Bouteilles de gaz
- Extincteurs
- Déchets à caractère explosif
- Produits radioactifs
- Produits biologiquement contaminés
- Amiante, plaques fibrocimentaires
- Déchets hospitaliers
- Déchets putrescibles
- Cadavres d'animaux
- Déchets des professionnels
- Éléments entiers de voiture ou de camions
- Terres polluées
- Pneus avec ou sans jantes



GRAVATS : briques, tuiles, pots de fleurs, faïence, parpaings, pierre, ciment, sable, terre, déchets de démolition



TOUT VENANT : plâtre, bâches, polystyrène, plastiques, fenêtres, vélos, matelas...



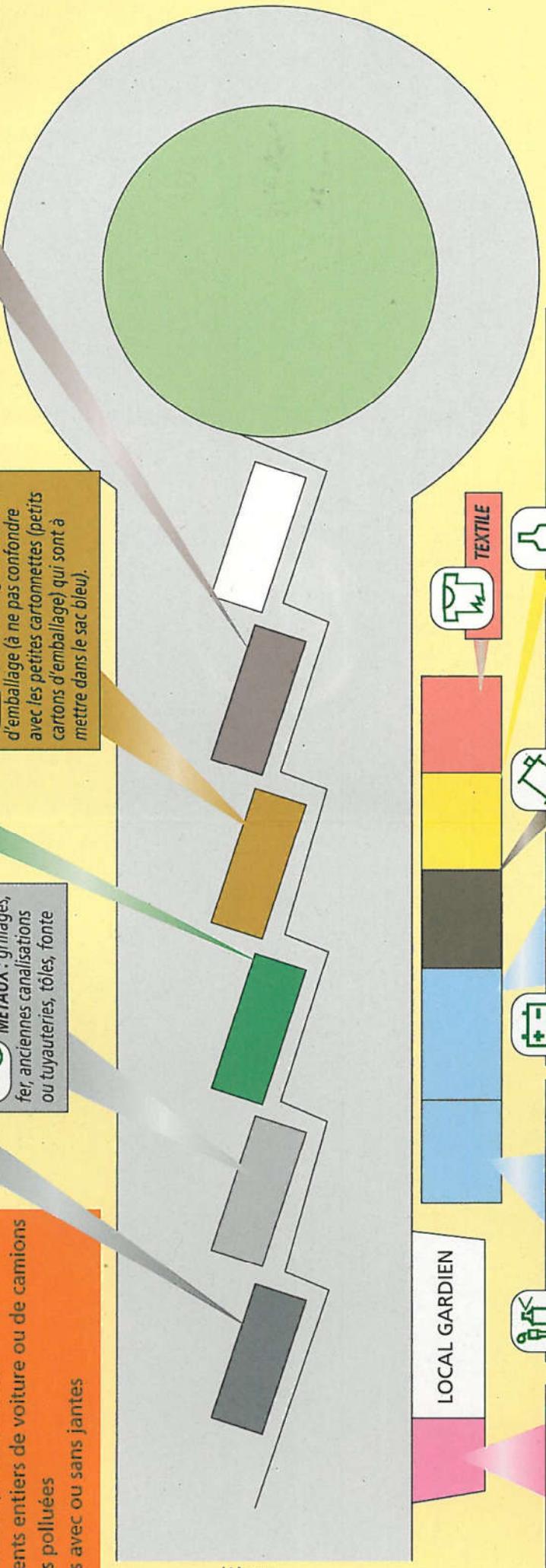
DECHETS VERTS : tontes de gazon, tailles de haie et branchage d'arbustes



CARTONS : grands cartons d'emballage (à ne pas confondre avec les petites cartonnnettes (petits cartons d'emballage) qui sont à mettre dans le sac bleu).



METAUX : grillages, fer, anciennes canalisations ou tuyauteries, tôles, fonte



ENTRÉE
SORTIE

LOCAL GARDIEN



DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) : Téléviseurs, petits électroménagers, réfrigérateur, ordinateurs...



DECHETS DANGEREUX DES MENAGES : produits de nettoyage, peintures, solvants, bombes aérosols, produits phytosanitaires, ampoules, piles, néons...



BATTERIES : les batteries contiennent de l'acide qui présente un danger pour l'environnement. Elles doivent donc être déposées dans un bac spécial pour être traitées ensuite



HUILE DE VIDANGE : elle est nocive, pour l'environnement et doit être recyclée



TEXTILE



VERRE : un conteneur à verre, le même que dans votre commune, est disponible à la déchèterie